



Association canadienne  
de la construction  
**Services axés sur les  
pratiques exemplaire**

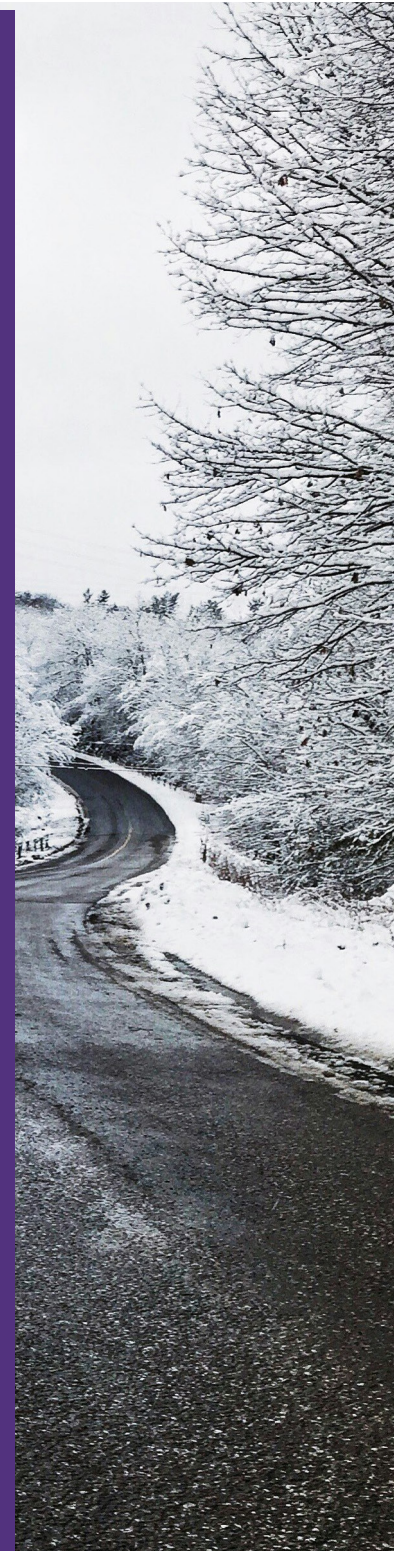
HIVER 2025

# Perspectives économiques trimestrielles de la construction



## Constats principaux pour le T3 2024

- **Performance économique du Canada au T3 2024 :** L'économie canadienne a connu une croissance modeste de 0,3 % au troisième trimestre 2024. Ce ralentissement de la croissance a contribué à créer un environnement plus favorable à l'inflation, ce qui a incité la Banque du Canada à réduire ses taux d'intérêt.
- **Assouplissement de la politique monétaire :** Les pressions inflationnistes continuant à s'atténuer, la Banque du Canada a procédé à cinq baisses consécutives des taux d'intérêt, ramenant le taux au jour le jour à 3,25 %, dont deux baisses consécutives de 50 points de base. De nouvelles baisses de taux sont attendues en 2025.
- **Performance économique du secteur de la construction :** L'industrie de la construction a connu une légère croissance au troisième trimestre, principalement grâce à des gains positifs dans la construction d'ouvrages d'ingénierie. Les investissements dans le secteur de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI) ont continué à augmenter, soutenus par une activité soutenue dans les projets de construction de logements collectifs.
- **Coûts des matériaux et indices des prix :** L'indice des prix des produits industriels (IPPI) et l'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) ont enregistré de légères augmentations au deuxième trimestre 2024, respectivement de 2,6 % et de 1,1 %.
- **Utilisation et commerce des matériaux dans la construction :** L'industrie de la construction dépend d'une grande variété de matériaux, chacun adapté aux besoins spécifiques des différents secteurs, avec une dépendance notable à l'égard des importations pour des intrants clés comme l'acier et l'aluminium. Les tarifs douaniers et les politiques commerciales ont un impact sur les coûts des matériaux, leur disponibilité et la faisabilité des projets, ce qui souligne que la compréhension approfondie de l'utilisation des matériaux spécifiques au secteur et de la dynamique de la chaîne d'approvisionnement est essentielle pour atténuer les risques et rester compétitif.



Le présent rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) afin de donner un aperçu du dernier trimestre et de la santé économique actuelle de l'industrie, et pour donner un aperçu de ce que cela implique pour les entreprises membres.

## Baisse des taux d'intérêt et menaces tarifaires : les forces opposées qui façonnent l'économie en 2025

La Banque du Canada a été à l'avant-garde de l'assouplissement monétaire parmi les principales banques centrales. Elle a réduit son taux directeur à cinq reprises consécutives, dont deux fois de 50 points de base, le ramenant à 3,25 %. Bien que d'autres banques centrales, telles que la Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine, aient suivi cette tendance de près, les perspectives économiques mondiales pour 2025 restent incertaines en raison de plusieurs facteurs géopolitiques. Les récents événements politiques nationaux au Canada, l'élection de Donald Trump et les menaces de nouveaux tarifs douaniers potentiels de la part de l'administration américaine sont autant d'éléments qui s'ajoutent aux défis auxquels l'économie mondiale est confrontée.

Au Canada, le PIB réel a augmenté de 0,3 % au cours du troisième trimestre 2024, après une hausse de 0,5 % au cours des deux premiers trimestres. Les dépenses des ménages ont été le principal facteur de cette croissance, augmentant de 1 % au cours du trimestre, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt. Bien que les dépenses des ménages par habitant aient légèrement augmenté de 0,2 % (un changement bienvenu après les baisses enregistrées au cours de six des huit derniers trimestres), la croissance globale a été inférieure aux attentes de la Banque du Canada énoncées dans son Rapport sur la politique monétaire d'octobre. Les dépenses publiques y ont également contribué, les dépenses de tous les niveaux de gouvernement ayant augmenté de 1,1 %.

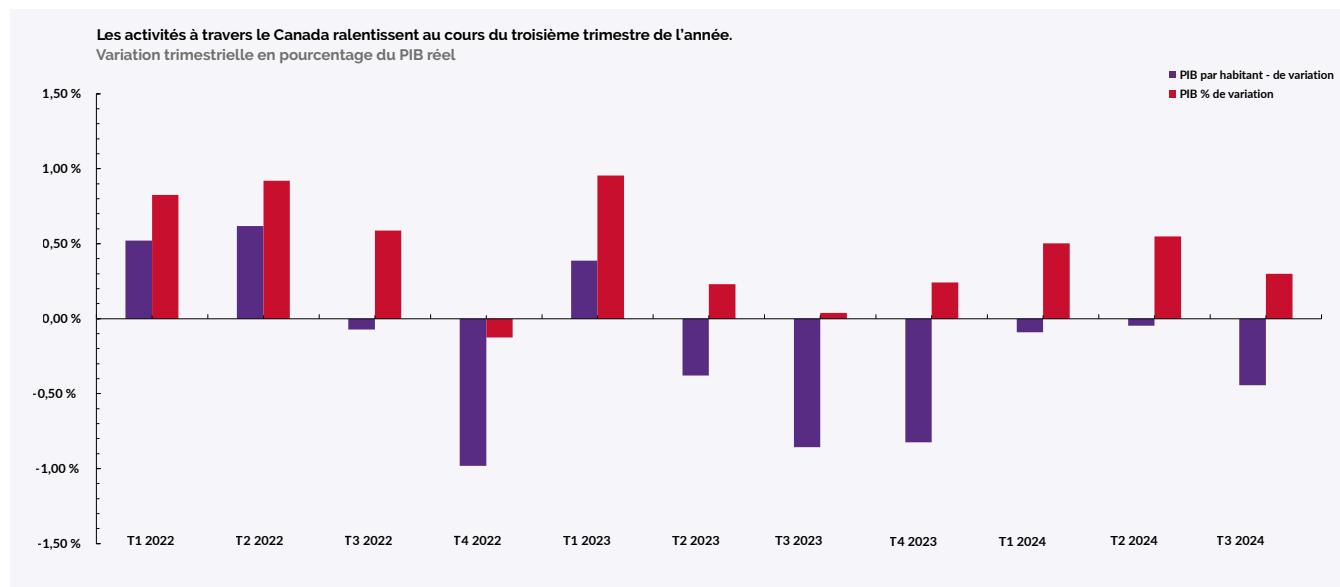
La construction a connu une croissance trimestrielle de 0,1 %, la construction résidentielle stagnant à zéro, le secteur non résidentiel augmentant de 0,2 % et, une fois de plus, les activités d'ingénierie et autres activités de construction étant la force motrice de la croissance, avec une augmentation de 0,4 %.



Malgré la croissance globale du PIB, le PIB par habitant a diminué pour un sixième trimestre consécutif, soulignant les défis persistants en matière de productivité et les préoccupations concernant le bien-être économique individuel au Canada.

## PIB et PIB par habitant

Source : Statistique Canada, ACC



Le sentiment des consommateurs, tel qu'il ressort de l'[Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada](#), reste modéré. Bien que les perceptions de l'inflation actuelle et à court terme se soient légèrement atténuées, elles restent supérieures aux niveaux d'avant la pandémie. Une perspective positive à noter : les attentes d'inflation à long terme restent ancrées. Les indicateurs de stress financier se sont améliorés, les consommateurs étant légèrement moins pessimistes quant à leur situation financière qu'au trimestre précédent. Le sentiment du marché du travail s'est toutefois affaibli, et les prévisions de croissance des salaires ont diminué pour la première fois depuis le milieu de l'année 2023. Les consommateurs sont également moins enclins à quitter volontairement leur emploi, ce qui reflète l'incertitude du marché du travail.

À l'aube de 2025, le secteur de la construction est confronté à la fois à des défis et à des opportunités. Les baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada se font lentement sentir sur l'économie et commencent à stimuler l'investissement, en particulier dans les projets multirésidentiels et les projets d'infrastructure permettant la construction de logements. En revanche, la réduction des objectifs en matière d'immigration devrait peser sur la croissance du PIB, ce qui constitue un obstacle supplémentaire pour le secteur. Dans ce paysage économique en évolution, il sera important pour l'industrie de suivre de près les changements d'activité et de politique, en particulier au moment où les États-Unis entament un nouveau cycle présidentiel.

## Intérêt trimestriel : L'industrie canadienne de la construction et le commerce mondial

### Commerce et droits de douane : Qu'est-ce que c'est et pourquoi est-ce important?

Les produits importés présentent souvent un avantage comparatif par rapport aux produits nationaux, car ils sont souvent moins chers à produire à l'étranger. Le commerce implique l'échange de biens et de services à travers les frontières. Dans le domaine de la construction, cela inclut l'importation de matières premières essentielles, telles que l'acier, l'aluminium et le bois, et l'exportation de produits finis et d'expertise technique. Les droits de douane, quant à eux, sont des taxes ou des droits imposés sur les biens importés, destinés à remédier aux disparités de prix causées par le commerce international. Les gouvernements utilisent les droits de douane pour protéger les

industries nationales, générer des revenus ou répondre stratégiquement aux politiques commerciales internationales.

Le secteur de la construction dépend fortement d'une chaîne interconnectée de fournisseurs de matériaux et d'équipements. Les perturbations du commerce peuvent entraîner des pénuries et des augmentations de prix, ce qui pose des problèmes pour les projets. Par exemple, le Canada dépend des importations pour une part importante de son acier et de son aluminium, qui sont tous deux essentiels pour les projets industriels et d'infrastructure.



Les récentes menaces tarifaires ont réintroduit l'incertitude sur le marché. Les droits de douane, désormais utilisés comme outil pour influencer les changements de politique internationale, créent des risques et de l'imprévisibilité. Cette incertitude peut entraîner une augmentation des coûts des matériaux, car les marchés réagissent en tenant compte des perturbations potentielles et de la volatilité des prix.

Pour évaluer pleinement l'impact des droits de douane sur le secteur de la construction, il est important de comprendre les matériaux utilisés par chaque secteur et sous-secteur de l'industrie. Les effets des droits de douane globaux par rapport aux droits de douane sectoriels peuvent varier considérablement, ce qui rend une analyse sectorielle nécessaire pour élaborer des stratégies efficaces. Comprendre les besoins de chaque secteur permet d'établir les bases pour relever les défis commerciaux, en veillant à ce que les entreprises de construction puissent atténuer les risques et rester compétitives.



## Matériaux dans tous les secteurs de la construction : Modes d'utilisation et impact sur le commerce

L'industrie de la construction englobe un large éventail de projets, chacun exigeant des matériaux spécifiques en fonction du type de structure à construire. Cette diversité des produits finaux entraîne une variation substantielle de l'utilisation des matériaux dans les différents secteurs. Les politiques commerciales, les tendances de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les changements économiques influencent considérablement la disponibilité et le coût de ces matériaux, ce qui affecte, en fin de compte, le coût final des projets. Collectivement, l'industrie de la construction consomme des quantités substantielles de certains matériaux. L'industrie utilise environ 98 % de tous les produits de béton, 98 % du béton prêt à l'emploi, 82 % des produits d'asphalte et des fils électriques et de communication, 77 % des plaques d'acier fabriquées et 76 % des produits en pierre et en gypse. Ces matériaux sont utilisés différemment selon les secteurs en fonction de leurs exigences spécifiques.



## Les 10 principaux matériaux par sous-secteur

Rang du matériau	Construction de bâtiments résidentiels	Construction de bâtiments non résidentiels	Travaux d'ingénierie - Transports	Construction d'ingénierie pétrolière et gazière	Travaux d'ingénierie - Alimentation électrique
1	Armoires et comptoirs en bois. <b>92,3 %</b>	Mobilier de bureau. <b>72,0 %</b>	Pierre. <b>36,7 %</b>	Services de soutien à l'extraction de pétrole et de gaz (sauf exploration). <b>52,2 %</b>	Bâtiments préfabriqués en métal et autres bâtiments non en bois, et composants. <b>21,8 %</b>
2	Poutrelles en bois et éléments en bois d'ingénierie. <b>87,0 %</b>	Produits de la floriculture et des pépinières (à l'exception du cannabis) et gazon en plaques. <b>52,5 %</b>	Asphalte (sauf naturel) et produits d'asphalte. <b>33,4 %</b>	Dispositifs médicaux. <b>37,7 %</b>	Autres produits métalliques architecturaux. <b>13,0 %</b>
3	Produits du bois, n.c.a. <b>77,9 %</b>	Luminaires. <b>27,9 %</b>	Béton prêt à l'emploi. <b>18,8 %</b>	Vannes et raccords de tuyauterie en métal. <b>32,7 %</b>	Fils et câbles électriques et de communication. <b>12,8 %</b>
4	Bâtiments et composants préfabriqués en bois et manufacturés (mobiles). <b>75,3 %</b>	Bâtiments préfabriqués en métal et autres bâtiments non en bois, et composants. <b>26,8 %</b>	Ressorts et produits en fil métallique. <b>18,3 %</b>	Chaudières, réservoirs et conteneurs en métal lourd. <b>29,5 %</b>	Tôles d'acier et autres ouvrages de construction métallique. <b>11,3 %</b>
5	Portes et fenêtres en bois. <b>71,8 %</b>	Béton prêt à l'emploi. <b>26,5 %</b>	Tôles d'acier et autres ouvrages de construction métallique. <b>17,0 %</b>	Services d'architecture, d'ingénierie et services connexes. <b>22,9 %</b>	Béton prêt à l'emploi. <b>9,3 %</b>
6	Autres produits de scierie et produits en bois traité. <b>66,8 %</b>	Ampoules et tubes électriques. <b>26,5 %</b>	Produits du béton. <b>13,1 %</b>	Bâtiments préfabriqués en métal et autres bâtiments non en bois, et composants. <b>21,1 %</b>	Chaudières, réservoirs et conteneurs en métal. <b>lourd 8,9 %</b>
7	Produits à base de chaux et de gypse. <b>53,1 %</b>	Produits minéraux non métalliques, n.c.a. <b>25,7 %</b>	Services d'architecture, d'ingénierie et services connexes. <b>10,2 %</b>	Asphalte (sauf naturel) et produits d'asphalte. <b>21,0 %</b>	Services d'architecture, d'ingénierie et services connexes. <b>8,4 %</b>
8	Tapis, carpettes et nattes. <b>50,7 %</b>	Produits du béton. <b>25,0 %</b>	Ampoules et tubes électriques. <b>7,9 %</b>	Marges de gros - matériaux et fournitures de construction. <b>16,2 %</b>	Ressorts et produits en fil métallique. <b>7,0 %</b>
9	Marges du commerce de détail - meubles et articles d'ameublement. <b>48,7 %</b>	Produits en argile et en céramique et réfractaires. <b>22,7 %</b>	Marges de gros - matériaux et fournitures de construction. <b>5,3 %</b>	Produits en caoutchouc, n.c.a. <b>14,4 %</b>	Luminaires. <b>5,2 %</b>
10	Portes et fenêtres en métal. <b>47,0 %</b>	Bâtiments et composants préfabriqués en bois et manufacturés (mobiles). <b>19,1 %</b>	Produits en argile et en céramique et réfractaires. <b>4,8 %</b>	Tôles d'acier et autres ouvrages de construction métallique. <b>13,7 %</b>	Ampoules et tubes électriques. <b>4,7 %</b>

Rang du matériaux	Travaux d'ingénierie - Communications	Autres travaux d'ingénierie	Construction de réparation	Autres activités de l'industrie de la construction	Construction
1	Fils et câbles électriques et de communication. <b>23,1 %</b>	Services de soutien aux industries extractives (à l'exception de l'exploration). <b>51,7 %</b>	Asphalte (sauf naturel) et produits d'asphalte. <b>23,7 %</b>	Matériaux de construction en plastique et en mousse. <b>1,9 %</b>	Bâtiments préfabriqués en métal et autres bâtiments non en bois, et composants. <b>98,8 %</b>
2	Luminaires. <b>4,6 %</b>	Produits du béton. <b>22,7 %</b>	Pierre. <b>18,2 %</b>	Marges du commerce de détail - meubles et articles d'ameublement. <b>1,6 %</b>	Produits du béton. <b>98,4 %</b>
3	Services d'architecture, d'ingénierie et services connexes. <b>4,2 %</b>	Bâtiments préfabriqués en métal et autres bâtiments non en bois, et composants. <b>20,9 %</b>	Produits du béton. <b>16,7 %</b>	Marges du commerce de détail - matériaux de construction, équipements et fournitures de jardinage. <b>1,0 %</b>	Armoires et comptoirs en bois. <b>98,0 %</b>
4	Bâtiments préfabriqués en métal et autres bâtiments non en bois, et composants. <b>3,2 %</b>	Tôles d'acier et autres ouvrages de construction métallique. <b>13,3 %</b>	Produits à base de chaux et de gypse. <b>14,9 %</b>	Marges de gros - matériaux et fournitures de construction. <b>0,9 %</b>	Béton prêt à l'emploi. <b>97,9 %</b>
5	Marges de gros - matériaux et fournitures de construction. <b>2,6 %</b>	Autres produits métalliques architecturaux. <b>8,9 %</b>	Produits en argile et en céramique et réfractaires. <b>14,8 %</b>	Portes et fenêtres en métal. <b>0,8 %</b>	Bâtiments et composants préfabriqués en bois et manufacturés (mobiles). <b>97,0 %</b>
6	Ressorts et produits en fil métallique. <b>2,5 %</b>	Fils et câbles électriques et de communication. <b>8,1 %</b>	Produits en caoutchouc, n.c.a. <b>13,0 %</b>	Ressorts et produits en fil métallique. <b>0,7 %</b>	Poutrelles en bois et éléments en bois d'ingénierie. <b>95,9 %</b>
7	Tôles d'acier et autres ouvrages de construction métallique. <b>2,2 %</b>	Pierre. <b>7,1 %</b>	Autres produits de scierie et produits en bois traité. <b>12,6 %</b>	Gros électroménagers. <b>0,7 %</b>	Produits du bois, n.c.a. <b>89,6 %</b>
8	Pierre. <b>1,7 %</b>	Produits en caoutchouc, n.c.a. <b>6,4 %</b>	Matériaux de construction en plastique et en mousse. <b>12,3 %</b>	Services d'architecture, d'ingénierie et services connexes. <b>0,6 %</b>	Produits de la floriculture et des pépinières (à l'exception du cannabis) et gazon en plaques. <b>89,1 %</b>
9	Chaudières, réservoirs et conteneurs en métal lourd. <b>1,7 %</b>	Services d'architecture, d'ingénierie et services connexes. <b>5,9 %</b>	Tôles d'acier et autres ouvrages de construction métallique. <b>11,6 %</b>	Matériel de chauffage et de refroidissement (à l'exception des réfrigérateurs et congélateurs ménagers). <b>0,6 %</b>	Autres produits de scierie et produits en bois traité. <b>87,9 %</b>
10	Ampoules et tubes électriques. <b>1,7 %</b>	Ressorts et produits en fil métallique. <b>5,9 %</b>	Portes et fenêtres en métal. <b>11,1 %</b>	Chaudières, réservoirs et conteneurs en métal lourd. <b>0,5 %</b>	Asphalte (sauf naturel) et produits d'asphalte. <b>82,5 %</b>



Le secteur résidentiel est fortement tributaire du bois, puisqu'il consomme plus de 80 % de certains produits du bois au Canada. En revanche, le secteur non résidentiel utilise principalement du béton prêt à l'emploi, des produits en béton, des plaques d'acier et d'autres métaux de construction pour ses projets. Le secteur des transports dépend des produits de pierre et d'asphalte pour le développement des infrastructures. De même, le secteur de la construction d'installations pétrolières et gazières a besoin d'importantes quantités de vannes métalliques, de raccords de tuyauterie, de tuyaux en fer et en acier, et de turbines, y compris les turbogénérateurs et leurs ensembles.

Le secteur de la construction de centrales électriques consomme une part plus faible de turbines, de turbogénérateurs et de bâtiments métalliques préfabriqués, ainsi que d'autres éléments de construction autres que le bois. Pour sa part, le secteur de la construction de matériel de communication utilise une part considérable de fils et de câbles électriques et de communication, ainsi que des quantités moindres de turbines, de générateurs et de divers produits métalliques. Les autres travaux de génie civil, les travaux de réparation et d'autres activités de l'industrie de la construction reposent sur des produits en béton, des bâtiments et des composants métalliques préfabriqués et d'autres matériaux en acier.

Il est essentiel de comprendre les matériaux utilisés par chaque secteur de la construction pour évaluer l'impact potentiel des droits de douane. En examinant les schémas d'utilisation des matériaux propres à chaque secteur, nous pouvons nous faire une idée de l'influence possible des tarifs ciblés ou généraux sur les coûts, la disponibilité et la faisabilité globale des projets.





## Leçons retenues sur les droits de douane sur l'acier introduits en 2018

Les tarifs douaniers américains de 2018 sur l'acier et l'aluminium, imposés en vertu de l'article 232 de la Loi sur l'expansion du commerce (Trade Expansion Act), ont marqué un tournant pour l'industrie canadienne de la construction. Ces droits de douane (de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium) ont été justifiés par le gouvernement américain par des préoccupations de sécurité nationale. Bien qu'ils aient finalement été levés, les droits de douane ont mené à des leçons durables pour le secteur de la construction, notamment en ce qui concerne la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des coûts et l'importance des accords commerciaux.

Les exportations canadiennes d'acier et d'aluminium vers les États-Unis, qui avaient connu une forte croissance, ont fortement diminué à la suite de la mise en œuvre des droits de douane, tandis que les droits de douane de rétorsion du Canada sur les importations américaines ont eu des effets perturbateurs similaires. Les exportations d'acier du Canada vers les États-Unis ont augmenté de 22,6 % avant l'entrée en vigueur des droits de douane, mais ont chuté de 37,8 % en juin 2018 après l'entrée en vigueur des droits de douane. De même, les exportations d'aluminium ont chuté plus graduellement, avec une baisse de plus de 50 % à leur point le plus bas. Les deux secteurs ont connu des rebonds importants après la levée des droits de douane en mai 2019, les exportations d'acier ayant augmenté de 15,8 % et celles d'aluminium de 47,2 % le mois suivant. Au cours de cette période, les prix de l'acier et de l'aluminium importés ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse des coûts pour les industries canadiennes tributaires de ces matériaux.

Les droits de douane ont entraîné une volatilité des échanges, avec des baisses significatives des exportations et des importations au cours de la période tarifaire. Bien que la valeur des échanges se soit largement rétablie après la levée des droits de douane, cet épisode a mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement transfrontalières face aux différends commerciaux. La dépendance à l'égard du commerce transfrontalier de matériaux essentiels tels que l'acier et l'aluminium a exposé le secteur à des augmentations de coûts significatives et à des perturbations de l'approvisionnement. Alors que l'industrie se prépare à faire face à d'éventuels défis commerciaux, ces leçons restent très pertinentes pour la gestion des risques économiques et le maintien de la compétitivité.

## Faire face à l'incertitude liée aux récentes menaces tarifaires

L'imposition d'un droit de douane de 25 % contreviendrait probablement aux dispositions de l'accord Canada-États-Unis-Mexique (CUSMA), qui vise à promouvoir le libre-échange entre les pays membres. Pour qu'un tel tarif unilatéral puisse être appliqué, il faudrait qu'il soit justifié par des exceptions étroites, telles que la sécurité nationale, ce qui entraînerait probablement des contestations juridiques de la part du Canada et du Mexique. Il y a des spéculations selon lesquelles l'ancien président Trump pourrait utiliser l'imminence de la date limite de renégociation du CUSMA en 2026 comme levier, en menaçant de se retirer de l'accord si des changements ne sont pas apportés. Bien que cette rhétorique suscite des inquiétudes, la mise en œuvre de tarifs douaniers étendus reste peu probable et constitue plus vraisemblablement une tactique de négociation visant à influencer les négociations à venir.

Historiquement, les menaces tarifaires ont souvent été utilisées comme moyen de pression plutôt que d'être pleinement mises en œuvre, les exemples passés soulignant leur fonction d'outils de négociation. Lors des « chocs Nixon » de 1971, les États-Unis ont imposé une surtaxe temporaire à l'importation qui a provoqué des tensions économiques, mais qui a été levée après des renégociations. De même, les droits de douane américains de 2018 sur l'acier et l'aluminium canadiens ont perturbé les marchés et augmenté les coûts des matériaux, mais ont finalement été levés à la suite de négociations bilatérales et de la mise en œuvre d'accords parallèles dans le cadre du CUSMA. Ces cas reflètent une tendance selon laquelle les menaces tarifaires cèdent souvent la place à des mesures plus ciblées ou négociées une fois que leurs implications économiques plus larges deviennent claires. Dans cette optique, la proposition de droits de douane de 25 % est probablement une stratégie de négociation visant à obtenir des concessions politiques ou économiques, bien que le Canada doive toujours se préparer à d'éventuelles perturbations face à l'imprévisibilité des politiques.

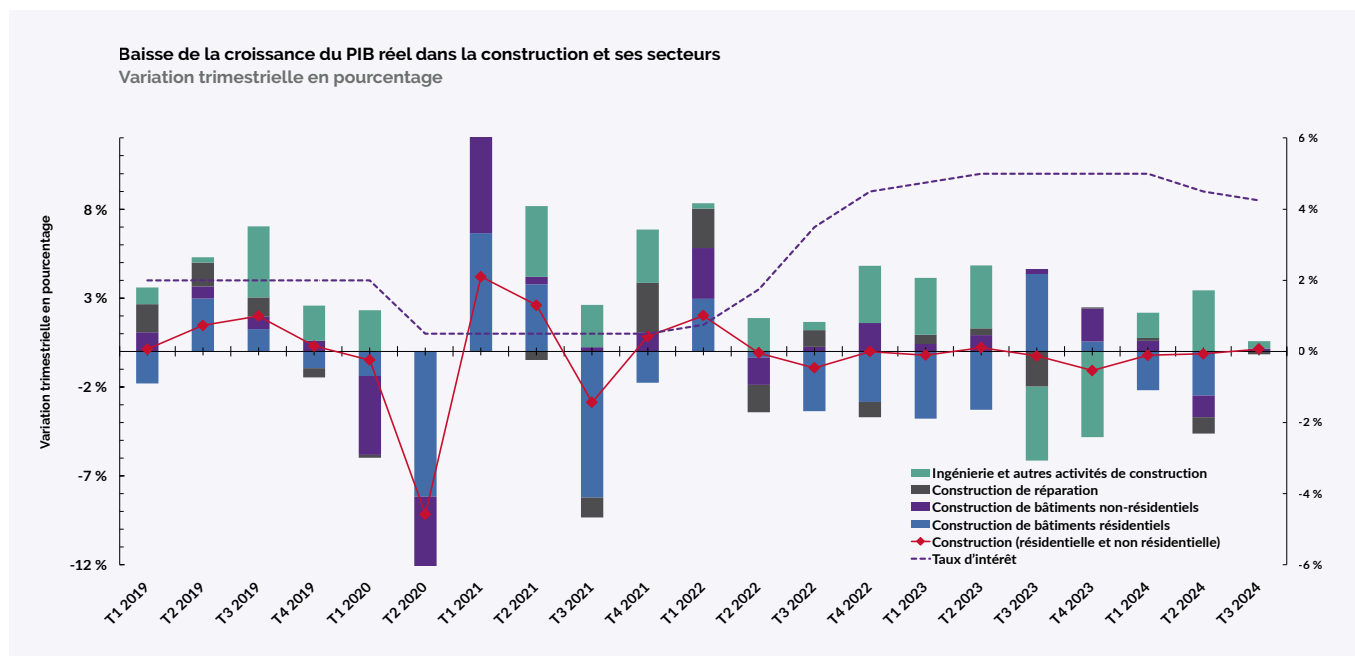
Pour atténuer les risques, le secteur de la construction peut prendre des mesures proactives pour protéger ses activités. Il est essentiel de procéder à des évaluations approfondies de la chaîne d'approvisionnement afin d'identifier les vulnérabilités et de planifier les perturbations. La réduction des dépendances transfrontalières par l'intégration verticale, le renforcement des réseaux de fournisseurs nationaux et la diversification des fournisseurs peuvent renforcer la résilience à l'approche de l'incertitude des tarifs.

## Secteur de la construction ICIC : Performances et tendances sectorielles

L'industrie de la construction a connu une légère expansion de ses activités au cours du troisième trimestre de l'année, avec une augmentation du PIB réel de 0,1 % d'un trimestre à l'autre.

### PIB de la construction

Source : Statistique Canada, ACC



Les niveaux d'activité ont augmenté au cours de deux des trois mois d'été, trois des quatre principaux secteurs de la construction ayant enregistré des gains. La seule contraction s'est produite dans la construction de réparations, qui a diminué de 0,2 %. Dans l'ensemble, l'activité de l'industrie est restée conforme aux niveaux observés au deuxième trimestre 2024.

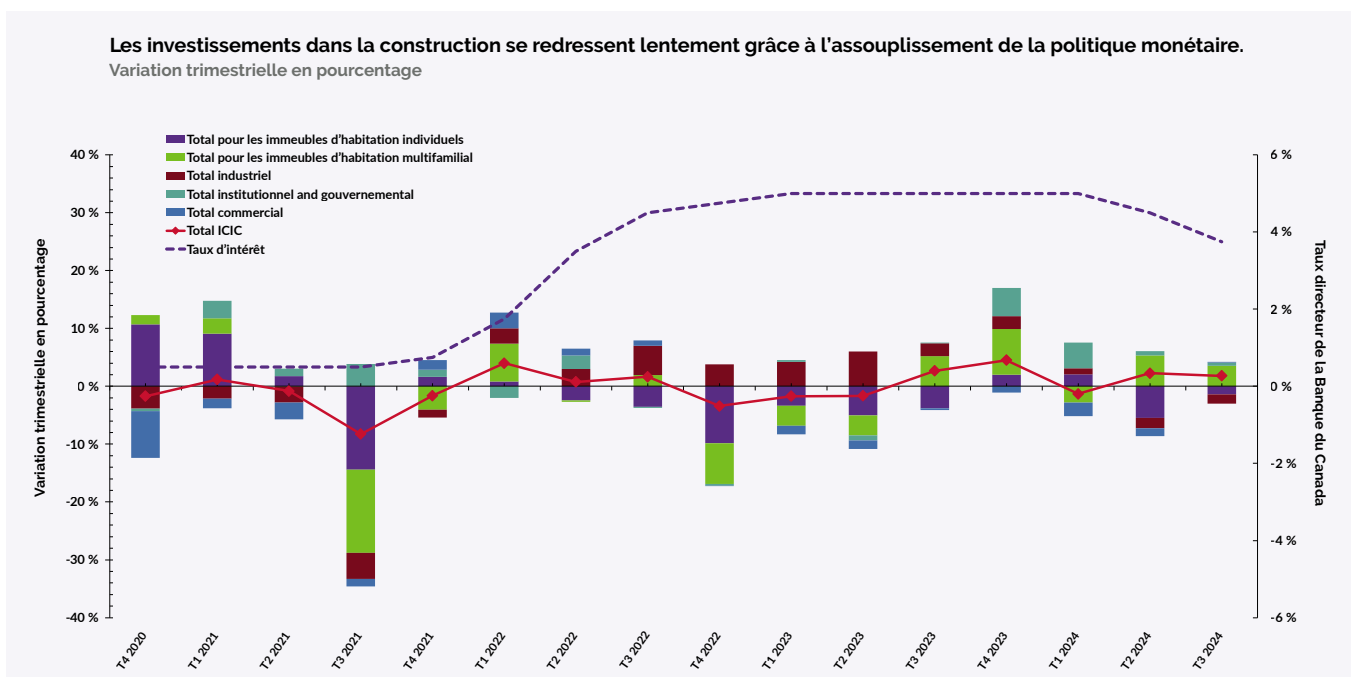
Après une augmentation significative de 1,9 % au trimestre précédent, le secteur de la construction résidentielle a stagné à 0 % de croissance. La construction non résidentielle a progressé de 0,2 %, soit la deuxième hausse en 2024, grâce à un regain d'activité dans ce sous-secteur au mois d'août. Les activités d'ingénierie et autres activités de construction sont restées le secteur de la construction qui a stimulé la croissance de l'industrie, bien que l'augmentation des activités dans ce secteur n'ait progressé que de 0,4 % d'un trimestre à l'autre.

## Investissements dans la construction de bâtiments

Le secteur de la construction de bâtiments a connu une deuxième hausse des investissements au cours du troisième trimestre 2024, tirée une fois de plus par les bonnes performances des sous-secteurs multirésidentiels. Dans l'ensemble, les investissements au niveau de la construction ont augmenté de 1,7 % d'un trimestre à l'autre, ce qui équivaut à une augmentation approximative de 458 millions \$.

### Investissements

Source : Statistique Canada, ACC



La construction multirésidentielle a continué de mener la croissance, avec une autre augmentation trimestrielle importante de 484 millions \$, soit une hausse de 3,5 %. Des augmentations dans ce sous-secteur ont été observées dans la plupart des provinces, avec des hausses trimestrielles significatives à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et au Manitoba. Cette augmentation des investissements reflète les initiatives politiques en cours visant à résoudre la crise du logement au Canada en augmentant l'offre de logements. Comme la demande de logements demeure une priorité pour les décideurs politiques et comme les taux d'intérêt continuent de diminuer, les investissements liés à la construction multirésidentielle devraient continuer de stimuler la croissance du secteur résidentiel.

Dans le secteur non résidentiel, les investissements se sont contractés de 0,2 %. La contraction trimestrielle a été entraînée par une deuxième baisse trimestrielle de 1,4 % dans le secteur industriel. Dans le même temps, les sous-secteurs commercial et institutionnel ont tous deux connu une légère expansion de 0,1 %, soit des augmentations de 6,1 M\$ et 2,8 M\$ respectivement. Il s'agit de la deuxième contraction des investissements dans le secteur de la construction industrielle depuis 2022 et de la première augmentation trimestrielle des investissements dans les bâtiments commerciaux. Pour sa part, le sous-secteur institutionnel a enregistré son cinquième trimestre consécutif de croissance, signe d'une solidité persistante dans ce domaine.

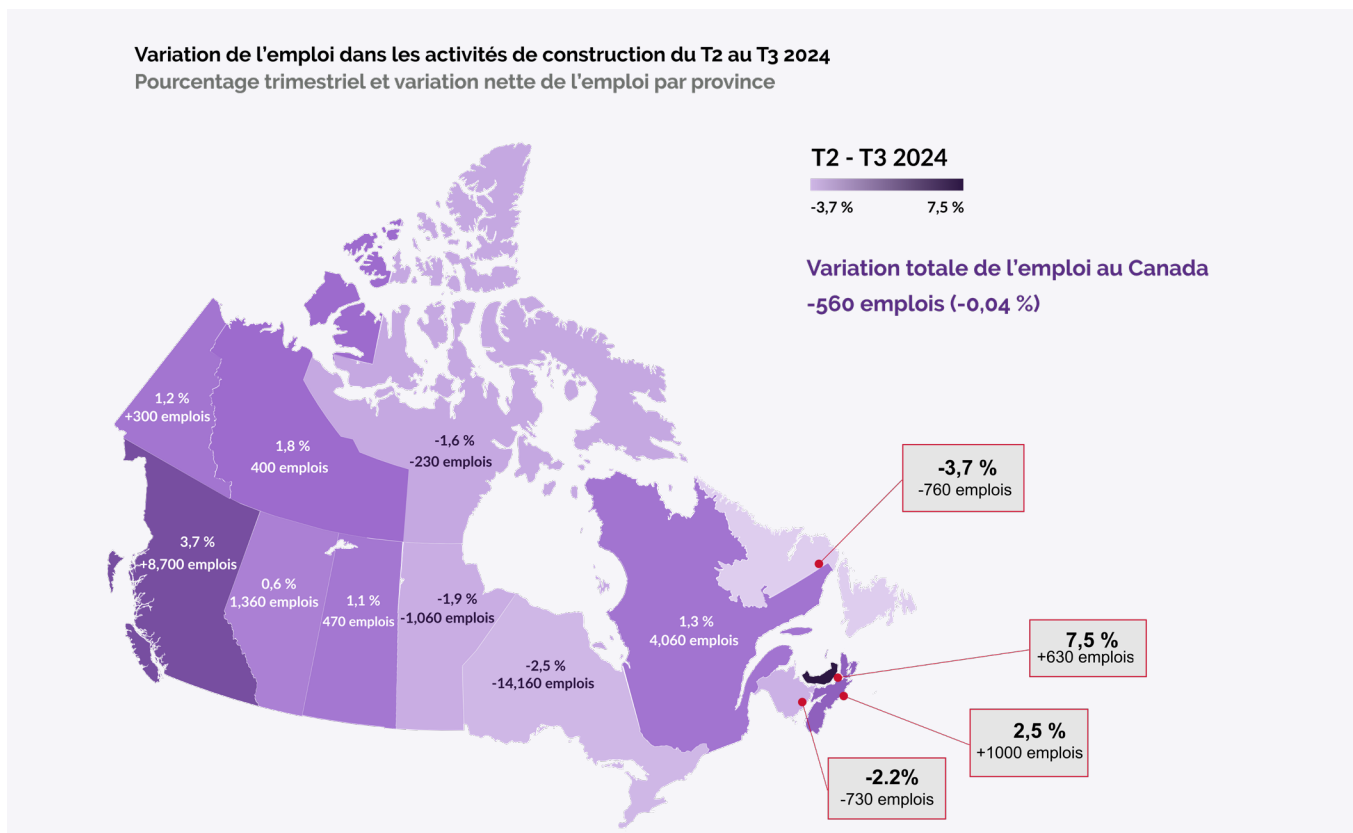
## Marché du travail dans le domaine de la construction

La main-d'œuvre dans l'industrie de la construction reste à des niveaux historiques avec un emploi soutenu en raison de la forte demande de construction au Canada. Après une baisse de l'emploi au cours du deuxième trimestre de l'année, l'industrie de la construction a connu une deuxième légère baisse de l'emploi dans l'ensemble du pays. Cependant, alors que le taux de chômage continue d'augmenter dans l'ensemble du Canada, atteignant 6,8 % au cours du troisième trimestre de l'année, le chômage dans la construction suit une tendance différente de celle des autres secteurs d'activité.

### Emploi

Au cours du troisième trimestre 2024, l'emploi national dans l'industrie de la construction a connu une légère contraction en raison de l'affaiblissement continu des conditions de travail. Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur est resté relativement inchangé, avec une légère contraction de -0,04 % d'un trimestre à l'autre, ce qui a entraîné une perte d'environ 600 emplois au Canada.

### Emploi par province



Quatre provinces ont connu une baisse de l'emploi dans la construction au cours de ce trimestre. La contraction la plus notable s'est produite en Ontario, où le nombre d'emplois a diminué de 14 200. Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont également connu une baisse de l'emploi, avec -1,9 % (1 070 emplois), -2,2 % (730 emplois) et -3,7 % (780 emplois) respectivement.



Ces pertes ont été en grande partie compensées ce trimestre par des gains dans d'autres provinces, la Colombie-Britannique ajoutant 8 700 emplois (augmentation de 3,7 %), le Québec, 4 100 emplois supplémentaires (augmentation de 1,3 %) et l'Île-du-Prince-Édouard, 630 emplois (augmentation de 7,5 %). Pour le deuxième trimestre consécutif, la Colombie-Britannique et le Québec ont compensé les pertes importantes enregistrées dans l'ensemble du Canada, en particulier en Ontario.

Malgré la contraction de l'emploi, ces gains régionaux soulignent la résilience de certaines provinces et la demande continue de main-d'œuvre de construction dans des régions clés. Cela est particulièrement évident dans les régions qui répondent aux projets d'infrastructure et de développement multirésidentiel en cours, qui continuent à générer des opportunités d'emploi au sein de l'industrie.

## Chômage

Malgré l'augmentation du taux de chômage dans toutes les industries, portant le taux de chômage à un niveau record de 6,8 % pour l'ensemble des industries au troisième trimestre 2024, le secteur de la construction continue de faire preuve de résilience grâce à la demande de main-d'œuvre dans l'industrie. Bien que le taux de chômage dans la construction ait légèrement augmenté au cours de cette période, il reste bien en dessous des moyennes historiques, à 5 %, soit 2,2 points de pourcentage de moins que le taux de chômage moyen des années 2010, ce qui met en évidence la demande de main-d'œuvre qualifiée du secteur et les pénuries de main-d'œuvre persistantes.



La demande soutenue de services de construction, stimulée par les projets d'infrastructure et les investissements visant à remédier à la crise du logement, laisse présager que les opportunités d'emploi resteront importantes. À l'avenir, le secteur de la construction pourrait voir son taux de chômage se stabiliser à des niveaux inférieurs à ceux du passé, car les opportunités d'emploi continuent de se développer dans les différentes régions du pays, tandis que les conditions tendues du marché du travail devraient persister en raison de la combinaison de la demande de main-d'œuvre dans la construction et des départs à la retraite imminents dans l'industrie.





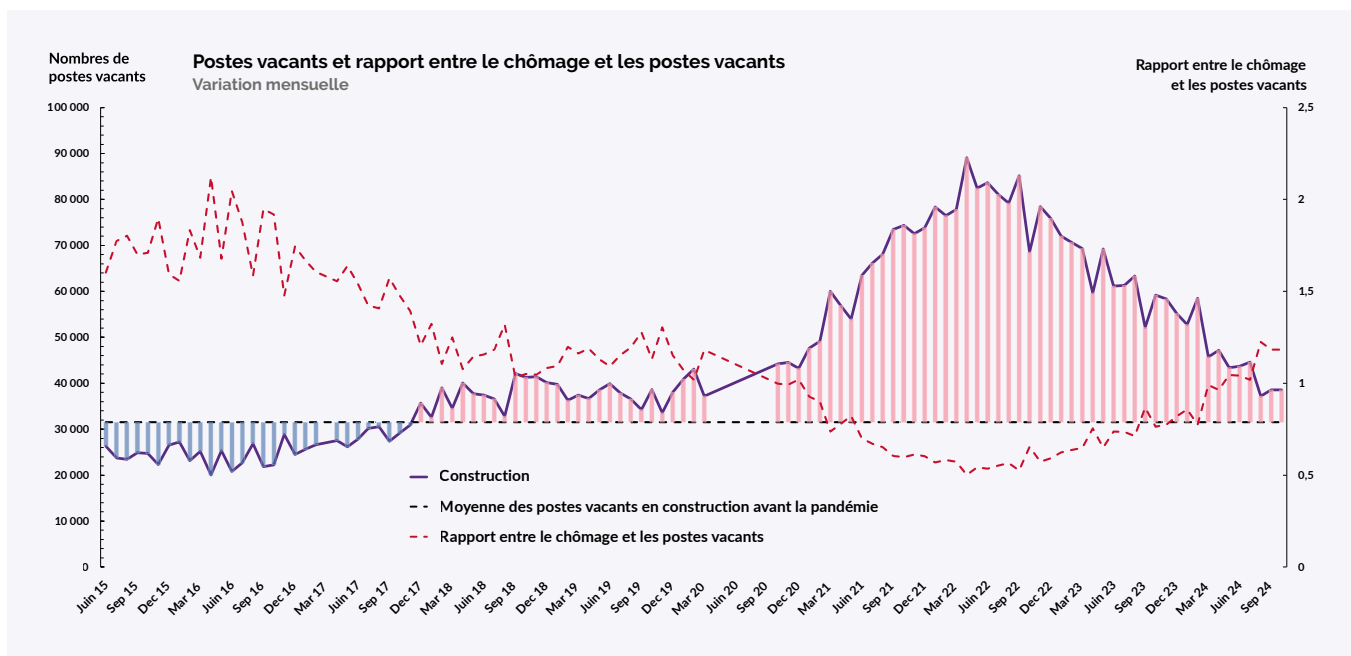
## Postes vacants dans le domaine de la construction

Les postes vacants dans le secteur de la construction se sont stabilisés à un taux plus élevé qu'avant la pandémie, bien qu'ils aient légèrement diminué au cours des deux dernières années. Les offres d'emploi de l'ensemble des secteurs d'activité du Canada ont diminué de 7,8 % au cours du troisième trimestre 2024.

Les postes vacants du secteur de la construction ont diminué un peu plus que la moyenne des industries, avec une baisse de 10 %. Cette réduction a ramené le nombre d'emplois vacants aux niveaux d'avant la pandémie, soit environ 41 000 postes dans le troisième trimestre.

### Postes vacants

Source : Statistique Canada, ACC



Le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de postes vacants a augmenté de manière significative, passant de 1,9 chômeur par poste vacant à 2,6. La légère baisse des postes vacants et la hausse du chômage dans l'industrie ont entraîné une augmentation de ce ratio au cours du troisième trimestre. À titre de comparaison, le taux moyen d'avant la pandémie était de 4,2, ce qui souligne que le marché du travail persiste à demeurer serré.

## Taux d'utilisation des capacités industrielles et mesures de la productivité

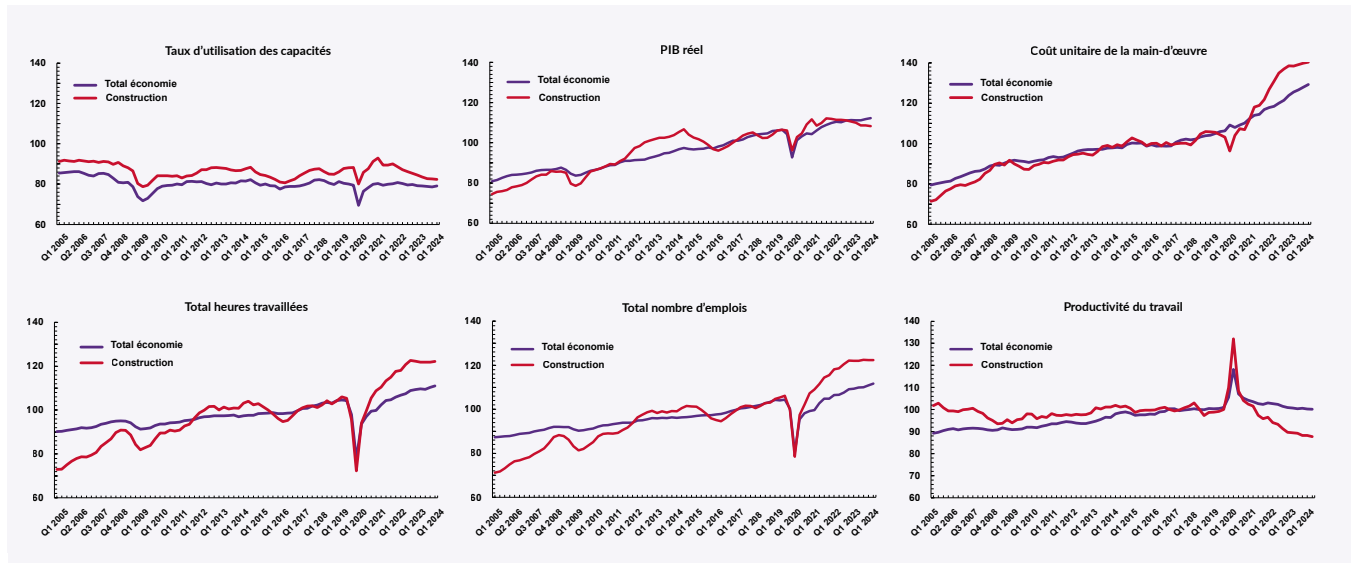
La productivité est devenue une priorité pour les décideurs politiques et les chefs d'entreprise au Canada. Elle est considérée comme essentielle pour stimuler la croissance économique à long terme et relever des défis tels que l'inflation, les pressions salariales et le ralentissement de la production économique. Pour l'industrie de la construction, l'amélioration de la productivité est particulièrement critique, étant donné son rôle central dans le développement de l'infrastructure, la construction de maisons neuves, et l'activité économique en général. Les performances de productivité dans ce secteur sont mesurées par des indicateurs tels que le taux d'utilisation des capacités (TUC), le nombre total d'heures travaillées, les ratios de productivité et les coûts unitaires de main-d'œuvre (CUM), qui évaluent collectivement l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées pour générer des résultats et maintenir la compétitivité.

### Taux d'utilisation des capacités

Le taux d'utilisation des capacités mesure la production réelle d'une industrie par rapport à sa production potentielle si elle fonctionnait à plein rendement (100 % d'utilisation). Au deuxième trimestre 2024, le TUC de l'industrie de la construction a diminué de 0,2 %, atteignant 82,3 %. Depuis qu'il a atteint un pic de 93,5 % en 2021, le TUC a retrouvé des niveaux observés pour la dernière fois en 2016.



## Mesures de la productivité



L'écart entre l'ensemble des industries et la construction continue de se réduire, passant de 3,3 % à 3 %. Depuis de nombreuses années, le secteur de la construction présente un écart négatif par rapport au taux de croissance moyen de l'ensemble de l'industrie. En période d'expansion économique, la demande de biens et de services augmente généralement. Cela se traduit par des taux d'utilisation des capacités plus élevés. En revanche, en cas de ralentissement économique ou de récession, la demande diminue généralement, ce qui entraîne une baisse des taux d'utilisation des capacités. La baisse de l'utilisation des capacités au cours de ces périodes reflète le ralentissement de l'activité économique et les inefficacités potentielles liées à la réduction des activités des entreprises en réponse à la baisse de la demande. Lorsque les taux d'utilisation des capacités sont faibles, cela indique que l'entreprise n'utilise pas pleinement ses ressources de production, telles que les équipements, les installations et la main-d'œuvre. Cette sous-utilisation est souvent source d'inefficacité. La réduction de l'écart signifie que l'industrie de la construction suit la dynamique des autres industries.



## Autres mesures de la productivité

La productivité est généralement mesurée comme la quantité de produits fabriqués par heure de travail. Avant 2020, le secteur de la construction a connu une croissance progressive de l'emploi et du nombre total d'heures travaillées, suivant la moyenne de l'ensemble de l'industrie. Toutefois, entre 2020 et 2024, le secteur a connu une augmentation substantielle du nombre d'emplois et du nombre total d'heures travaillées, qui ont augmenté respectivement d'environ 22 % et 26 %. Cette hausse s'est stabilisée à un niveau supérieur à celui des autres secteurs.

Cependant, la croissance de la production de l'industrie n'a pas augmenté proportionnellement, malgré l'augmentation de la main-d'œuvre. Au contraire, la croissance de la production a progressivement stagné au cours de la même période. Cette divergence signifie que le nombre d'heures travaillées a augmenté, mais que la production par travailleur a diminué, une tendance plus prononcée dans la construction que dans les autres secteurs. Bien que la productivité de l'ensemble des industries a diminué d'environ 5 % depuis la pandémie, le secteur de la construction a connu une baisse plus marquée. Cela indique qu'il est difficile de traduire la main-d'œuvre supplémentaire en gains de production proportionnels, ce qui met en évidence les inefficacités potentielles ou les facteurs externes qui affectent la productivité. La productivité dans le secteur de la construction a diminué de 0,3 % au cours du troisième trimestre de l'année, la cinquième baisse trimestrielle consécutive, par rapport à la moyenne de l'industrie, qui a également diminué de 0,3 % au cours du troisième trimestre, soit la dixième baisse consécutive.

## Coût unitaire de la main-d'œuvre

Le coût unitaire de la main-d'œuvre (CUM), c'est-à-dire le rapport entre la rémunération du travail et la production réelle, est une mesure de la productivité. Il reflète le coût total de la main-d'œuvre nécessaire pour produire une seule unité de production; il s'agit d'un important indicateur des pressions inflationnistes découlant des augmentations de salaires. Le CUM augmente lorsque les salaires horaires augmentent plus rapidement que la productivité du travail, ce qui signale une hausse des coûts de production.

Dans le secteur de la construction, les tendances du CUM indiquent que les augmentations salariales

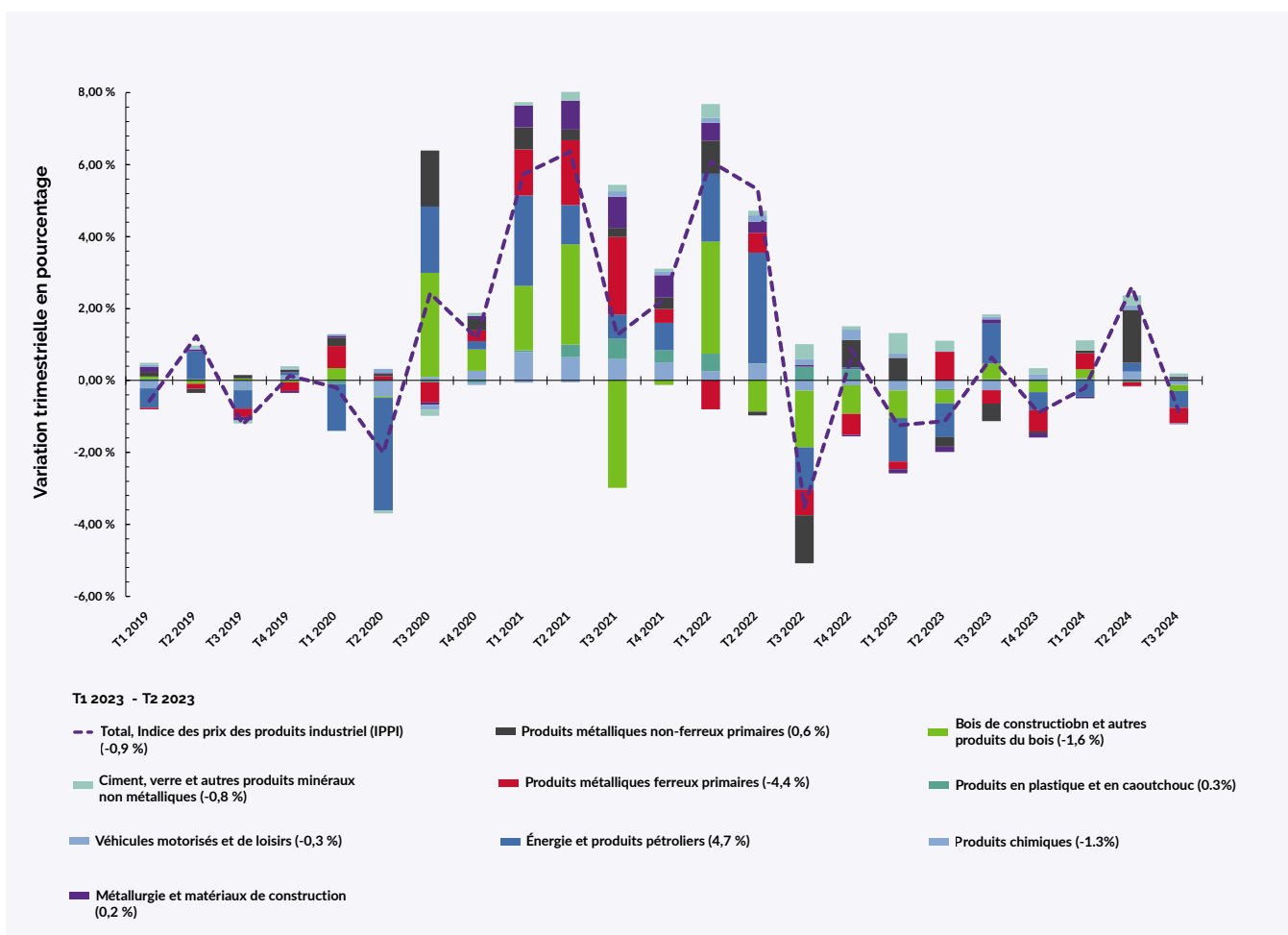
continuent de dépasser les gains de productivité, ce qui rend chaque unité de production plus coûteuse. Il y a toutefois une évolution positive : le taux de croissance du CUM ralentit. Au troisième trimestre 2024, le CUM n'a augmenté que de 1,1 % d'une année sur l'autre, soit une amélioration marquée par rapport à l'augmentation de 6,6 % observée au cours du même trimestre de l'année précédente. Ce ralentissement suggère que bien que les coûts de main-d'œuvre continuent d'augmenter, le rythme auquel ils augmentent se modère, ce qui pourrait atténuer certaines pressions sur les coûts de l'industrie.

# Inflation des matériaux de construction

L'indice des prix des produits industriels (IPPI) suit l'évolution des prix des biens utilisés dans la production de produits finaux. En ce qui concerne le secteur de la construction, l'IPPI fournit de précieux renseignements sur l'évolution des coûts des matériaux essentiels. Au cours du troisième trimestre de 2024, l'IPPI a connu une contraction de croissance bienvenue, ralentissant de 2,6 % au deuxième trimestre à 0,9 % d'un trimestre à l'autre.

## IPPI

Source : Statistique Canada, ACC



Ce ralentissement est dû à la baisse des prix des produits énergétiques, de la catégorie des métaux ferreux primaires, ainsi que du bois d'œuvre et des autres produits du bois.



## Produits métalliques ferreux primaires

Les produits du groupe des métaux ferreux primaires, qui comprennent les produits métalliques contenant du fer, ont diminué de 4,4 %. Le ralentissement de la croissance du groupe est dû à une baisse de 8,2 % de la croissance des prix des produits en fer laminés à chaud. Les tubes et tuyaux en fer et en acier ont également contribué de manière importante à cette baisse, avec un recul de 6,8 %. Tous les autres produits de ce groupe ont connu des baisses, y compris les produits sidérurgiques basiques et semi-finis (-4,4 %), le fer, l'acier et les ferro-alliages sous forme brute (-4,8 %), les moulages en fer (-0,6 %) et le fer laminé à froid (-1,6 %). Ce groupe est important pour les secteurs non résidentiel, de l'ingénierie et d'autres activités de construction. Ces contractions peuvent offrir un certain allègement des coûts pour les projets d'infrastructure à grande échelle nécessitant d'importants apports en métaux.



## Produits énergétiques

Comme nous l'avons mentionné lors de notre dernière mise à jour, les prévisions pour le troisième trimestre indiquaient que certains prix du pétrole continueraient à baisser au cours du troisième trimestre. Ces attentes se sont concrétisées au cours du troisième trimestre, la croissance des prix du groupe énergétique s'étant contractée de 4,7 %. Cette baisse est due à une diminution pour presque tous les produits du groupe de l'énergie, notamment les produits pétroliers raffinés (-5,7 %), l'essence automobile (-7 %), le diesel et le biodiesel (-4 %), les carburants légers (-6,7 %) et les carburants lourds (-2,5 %). Le seul produit du groupe dont le prix a augmenté est le gaz naturel, qui a compensé la croissance en augmentant de 3,1 %.



## Ciment, verre et autres produits minéraux non métalliques

Un autre groupe clé, celui des matériaux de construction, a vu son prix augmenter légèrement. Les prix de ce groupe ont augmenté de 0,8 % au cours du troisième trimestre. Les produits du béton, avec une augmentation de 2,1 %, le ciment, avec une augmentation de 1,7 %, et le béton prémélangé, avec une augmentation de 0,8 %, sont à l'origine des augmentations de ce groupe. Les baisses de 1,8 % des produits à base de chaux et de gypse et de 0,9 % des bâtiments préfabriqués et de leurs composants, qui comprennent les bâtiments construits dans une usine ou une installation de fabrication et livrés sur le site de construction, ainsi que les composants à assembler ultérieurement sur un site de construction, ont compensé une partie des augmentations de prix dans ce groupe.



## Bois de construction et autres produits du bois

Ce groupe, important principalement pour le secteur de la construction résidentielle, a connu une contraction bienvenue. Les principaux facteurs de contraction de ce groupe comprennent une baisse de 8,7 % pour le placage et le contreplaqué, et une baisse de 2,5 % pour le bois d'œuvre et les autres produits de scierie, le bois d'œuvre résineux et les produits en bois reconstitué. La seule augmentation qui a compensé ces baisses a été une hausse de 4,4 % du prix des produits de bois dur.

## Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB)

L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) offre une mesure complète du coût global de la construction d'un bâtiment non résidentiel typique, en incorporant les dépenses liées au terrain, à la main-d'œuvre et aux matériaux. Cet indice fournit de précieux renseignements quant à l'effet de divers facteurs, comme les pressions du marché du travail et les fluctuations des prix des matériaux, sur le coût total de la construction.

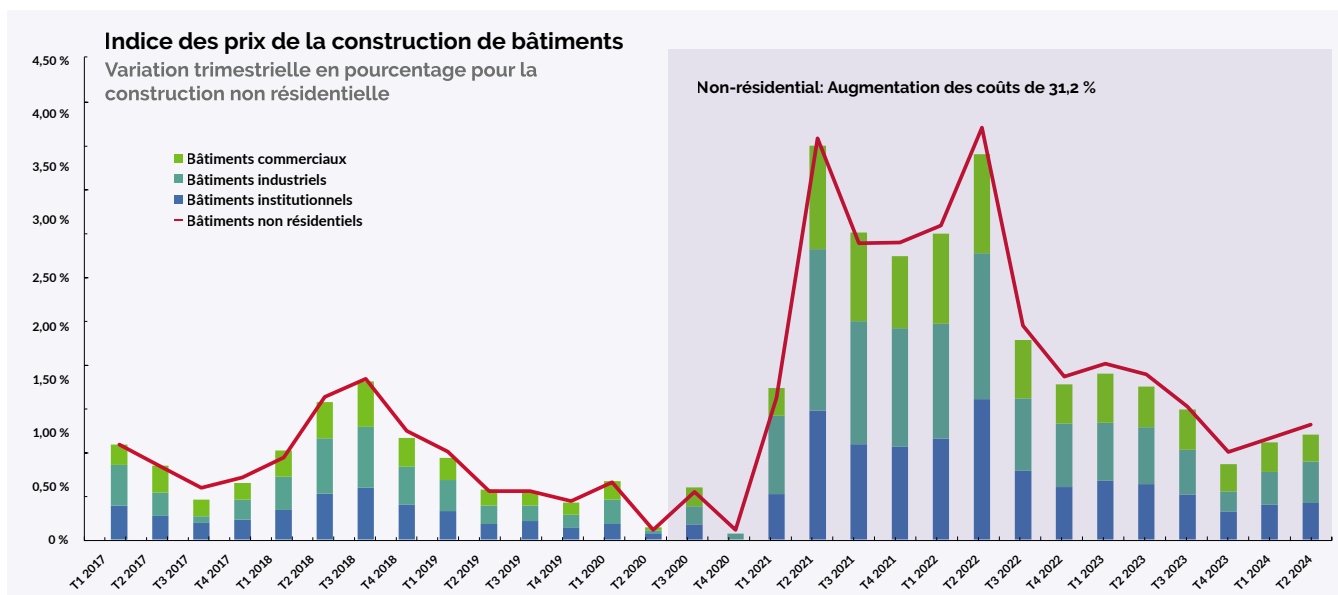
Au troisième trimestre 2024, l'IPCB a montré des signes de ralentissement, offrant au secteur un certain soulagement, après deux trimestres consécutifs d'augmentation des coûts. L'indice de la construction ICIC a augmenté de 0,6 % par rapport au trimestre précédent, indiquant une augmentation des coûts de construction pour plusieurs intrants clés. Cette accélération soutenue reflète les difficultés persistantes sur le marché du travail et les augmentations des prix de certaines matières premières essentielles. Il s'agit de la progression la plus lente de l'indice depuis le ralentissement observé en 2020.





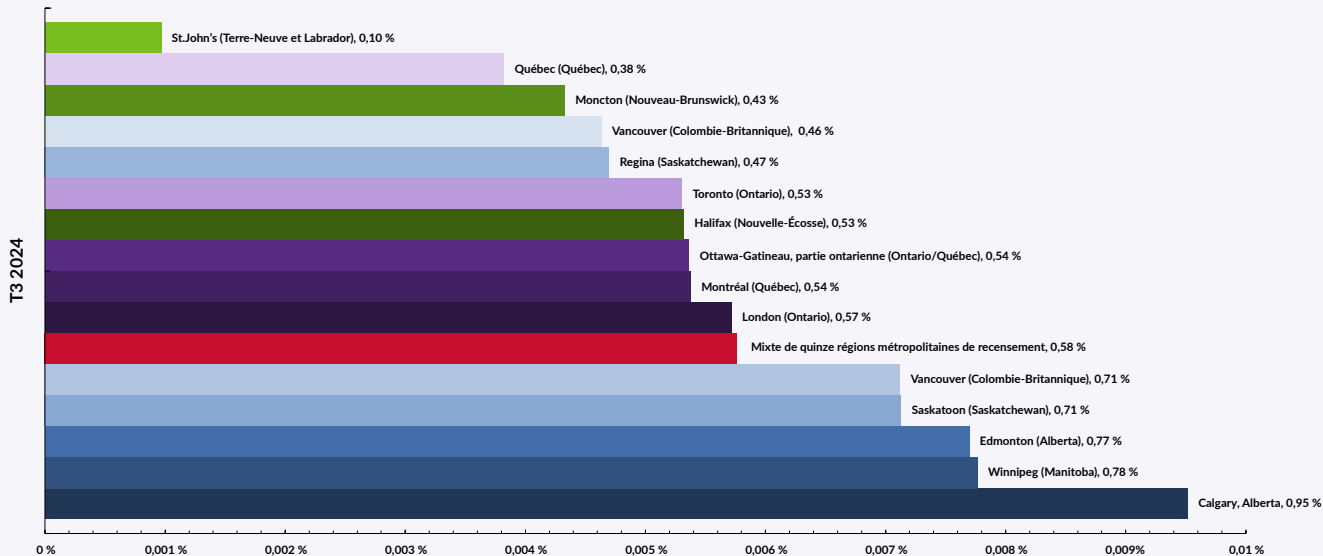
IPCB

Source : Statistique Canada, ACC



### Variations de l'indice des prix de la construction pour la construction ICIC

Variation trimestrielle du T2 2024 au T3 2024 à travers quinze régions métropolitaines centrales.



Sur le plan régional, dans les quinze nouvelles RMR utilisées pour calculer l'indice composite à l'échelle du Canada, l'Alberta a connu la plus forte augmentation des prix de la construction, Calgary et Edmonton ayant enregistré certaines des plus fortes hausses, soit 1 % et 0,8 %, respectivement. Avec d'autres RMR, dont Winnipeg (0,8 %), Saskatoon et Vancouver (0,7 %), elles ont été à l'origine de la hausse de 0,6 % enregistrée dans l'ensemble du Canada.

## Conditions d'affaires et perspectives d'avenir

### Évolution des conditions et des perspectives économiques

Les entreprises canadiennes ne sont plus préoccupées par les pénuries de main-d'œuvre et les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement, mais par le fléchissement de la demande et l'intensification des pressions concurrentielles. Par ailleurs, les récents changements politiques contribuent également à accroître l'incertitude du marché. Ces questions sont capturées dans [l'Enquête sur les perspectives des entreprises](#) du T4 2024 de la Banque du Canada.

Les entreprises ont fait état d'une conjoncture moins favorable au quatrième trimestre. Alors que le marché du travail continue de s'assouplir dans tout le pays, les inquiétudes concernant les salaires et les pénuries de main-d'œuvre continuent de s'atténuer. Dans un contexte de taux d'intérêt toujours élevés, les principales préoccupations se sont déplacées vers la demande et l'incertitude des conditions économiques. Le ralentissement de la demande signifie également que les marchés du travail et la croissance des prix à la production s'atténuent. Néanmoins, la croissance des salaires devrait être en moyenne plus élevée que la normale au cours des 12 prochains mois, souvent en raison des ajustements du coût de la vie. Les prévisions de croissance des salaires continuent de diminuer et les entreprises continuent d'anticiper un ralentissement de la hausse des prix de leurs produits. Les attentes en matière de salaires et de prix étant moins élevées, les prévisions d'inflation à court terme ralentissent.



## Attentes positives dans le secteur de la construction

Les résultats de l'Enquête sur les perspectives des entreprises du Canada pour le quatrième trimestre indiquent un optimisme accru dans l'industrie de la construction par rapport à la moyenne de l'ensemble de l'industrie et aux attentes antérieures des secteurs. Les entreprises de construction revoient à la baisse leurs prévisions concernant les obstacles potentiels pour le trimestre à venir. Il faut noter que les préoccupations relatives à toutes les questions clés ont diminué, avec des réductions significatives des préoccupations liées à l'emploi et à la hausse des taux d'intérêt. Cette évolution positive est largement due à des améliorations dans la plupart des provinces. Plus précisément, les entreprises ont réduit de 11,4 % leurs prévisions d'obstacles liés à la main-d'œuvre. En outre, les inquiétudes concernant la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt ont chuté de 17,4 % et 10,8 %, reflétant une amélioration générale du sentiment de l'industrie.

### Obstacles

Géographie	Canada	Terre-Neuve et Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	1,2 %	0,4 %	0 %	7,2 %	0 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	6,6 %	5,8 %	1,7 %	12,5 %	3,7 %
Augmentation du coût des intrants	35,9 %	37,9 %	50,2 %	26,5 %	29,2 %
Augmentation de l'inflation	38,6 %	50,9 %	48,6 %	38,4 %	33,2 %
Frais de transport	21,3 %	15,5 %	43,9 %	15,7 %	23 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	21,3 %	18,6 %	21,4 %	17,6 %	19,7 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	18 %	2,9 %	7,8 %	9,5 %	3,5 %
Obtention du financement	16,1 %	3,2 %	18,6 %	24,8 %	10,4 %
Coût de l'assurance	29,6 %	29,6 %	26,3 %	15,4 %	18,9 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	26,4 %	7,9 %	43,7 %	31,4 %	27,5 %
Recrutement de salariés qualifiés	28 %	44,6 %	39,8 %	36,9 %	46,8 %
Rétention de personnel diversifié	15,2 %	26,5 %	26,6 %	15,8 %	41,9 %
Pénurie de main-d'œuvre	21,7 %	39,5 %	37,9 %	32,4 %	58,6 %

Géographie	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	0,5 %	1,6 %	1,5 %	2,5 %	0 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	1,6 %	6,2 %	7,5 %	9,8 %	0,7 %
Augmentation du coût des intrants	23,5 %	36,3 %	34,7 %	56,5 %	46,6 %
Augmentation de l'inflation	34,5 %	35,7 %	44,1 %	53,6 %	49,8 %
Frais de transport	5,7 %	23 %	19,4 %	19 %	49,5 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	4,7 %	29 %	24,2 %	15,9 %	20,2 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	10,7 %	27,7 %	2,6 %	4,3 %	13,6 %
Obtention du financement	31,3 %	6,5 %	1,8 %	18,7 %	32,5 %
Coût de l'assurance	20,2 %	33,3 %	32,4 %	30,4 %	34,4 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	16,6 %	34,1 %	32,6 %	32,1 %	22,8 %
Recrutement de salariés qualifiés	35,6 %	19,1 %	10,2 %	49,4 %	19,2 %
Rétention de personnel diversifié	22,9 %	8,3 %	13,4 %	36 %	10,6 %
Pénurie de main-d'œuvre	21,9 %	20,4 %	12,7 %	27,6 %	10,3 %

Géographie	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	1,8 %	0 %	5,8 %	0 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	23,4 %	S.O.	26,7 %	0 %
Augmentation du coût des intrants	44,9 %	S.O.	29 %	24,2 %
Augmentation de l'inflation	37,6 %	S.O.	34 %	S.O.
Frais de transport	13,3 %	11,5 %	36,6 %	3,6 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	29,3 %	S.O.	14,1 %	18,4 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	17,7 %	S.O.	28,2 %	0 %
Obtention du financement	5,5 %	0 %	0 %	12,3 %
Coût de l'assurance	34 %	6,5 %	29,9 %	S.O.
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	19,4 %	9,2 %	17,6 %	30,6 %
Recrutement de salariés qualifiés	48,3 %	S.O.	57,6 %	31 %
Rétention de personnel diversifié	18,6 %	15,7 %	30,8 %	S.O.
Pénurie de main-d'œuvre	28,9 %	S.O.	49,6 %	S.O.

## Défis et obstacles pressants

Malgré des perspectives positives, le secteur de la construction reste confronté à des défis importants, notamment en ce qui concerne les pénuries de main-d'œuvre et la hausse de l'inflation. Les obstacles liés à la main-d'œuvre sont la principale préoccupation, avec 36,2 % des entreprises sondées signalant des problèmes dans ce domaine. Les problèmes liés à main-d'œuvre sont particulièrement prononcés dans certaines régions comme le Yukon (71 %), le Québec (58,1 %) et le Nouveau-Brunswick (59,4 %).

La hausse de l'inflation reste une autre préoccupation majeure (36,2 %). Les obstacles liés à l'inflation ont diminué pour le prochain trimestre, notamment les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement et à l'obtention de biens et de fournitures au Canada, qui ont baissé de 10,5 % et 9 %, respectivement, et ceux liés à l'augmentation des coûts de transport, qui ont baissé de 9,2 %.



## Quel est l'avenir du secteur?

En ce qui concerne l'année 2025, l'industrie de la construction doit composer avec une perspective mixte. Alors que l'industrie devrait maintenir une forte demande de main-d'œuvre et de services, plusieurs facteurs externes pourraient avoir un impact sur les conditions d'affaires à venir.

L'économie mondiale devrait rester incertaine, fortement influencée par les développements politiques et économiques aux États-Unis. Les décisions clés prises par la future administration Trump mériteront d'être suivies de près, car elles sont susceptibles d'avoir un impact sur les marchés mondiaux et la dynamique commerciale. En particulier, le premier trimestre du cycle présidentiel américain sera une période critique, avec des changements potentiels de politique qui affecteront directement le Canada. En outre, le prochain renouvellement du CUSMA en 2026 devrait donner lieu à d'intenses délibérations et à des ajustements politiques, qui pourraient avoir de vastes implications pour le secteur de la construction.

Sur le plan intérieur, l'évolution de la situation politique au Canada contribuera de manière significative à l'incertitude. Le Parti libéral est confronté à des problèmes de manque de clarté dans son leadership et de désarroi interne, ce qui soulève des questions quant à la capacité du gouvernement à prendre efficacement des décisions politiques clés. La décision du gouvernement fédéral de dépasser le plafond de déficit fixé par le ministère des Finances ajoute à ces inquiétudes, car un déficit plus élevé pourrait limiter les dépenses publiques futures, ce qui risquerait d'affecter les investissements dans les infrastructures et la croissance économique en général.

L'économie canadienne devrait progresser avec prudence en 2025, chaque indicateur économique publié jouant un rôle essentiel dans l'élaboration des perspectives du secteur de la construction. La demande de services de construction reste forte, soutenue par des niveaux d'emploi record et des taux de chômage inférieurs aux moyennes historiques. L'inflation, alignée avec la cible de 2 % de la Banque du Canada (la plus faible depuis février 2021) signale un environnement de prix plus stable. De plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer de nouvelles baisses des taux d'intérêt,

car l'économie continue de ralentir plus vite que prévu, tandis que l'économie américaine continue de tourner à plein régime. Le gouverneur Tiff Macklem a indiqué que toute nouvelle réduction serait progressive et fondée sur des données. Un tel assouplissement monétaire devrait encourager la consommation et améliorer les activités du secteur résidentiel, menant à des conditions d'emprunt plus favorables pour l'industrie de la construction, soutenant ainsi la poursuite de la croissance et de l'investissement dans le secteur.

Cependant, la croissance économique pourrait être confrontée à des vents contraires, car les nouveaux objectifs en matière d'immigration exercent une pression qui ralentit la croissance du PIB. Au cours du premier semestre, l'accent sera mis sur la poursuite du ralentissement de l'activité économique, ce qui pourrait amener la Banque du Canada à prendre de nouvelles mesures pour soutenir la croissance et la stabilité.

L'ACC continuera à suivre l'environnement macroéconomique de près alors que le Canada et l'économie mondiale traversent une période politique critique et incertaine.

## À l'avenir : Considérations économiques et politiques clés

- **Les baisses de taux d'intérêt ont un impact sur la dynamique du marché et l'activité économique :** L'impact progressif des récentes baisses de taux commencera à se répercuter sur l'économie, soutenant une croissance modeste en 2025. La croissance du PIB devrait s'établir à 1,5 % pour l'année, marquant ainsi une troisième année consécutive d'expansion inférieure au potentiel. De nouvelles réductions des taux d'intérêt prévues en 2025 pourraient baisser les coûts d'emprunt, encourager les investissements et stimuler l'activité dans les secteurs multirésidentiel et non-résidentiel.
- **Les défis liés au marché du travail persistent :** Malgré la résilience du secteur de la construction et le faible taux de chômage, les pénuries de main-d'œuvre et la concurrence intense pour les travailleurs qualifiés restent des défis de taille pour l'industrie.
- **Fluctuations des taux de change et coûts des matériaux :** Le dollar canadien pourrait être soumis à des pressions de dépréciation, car l'économie américaine dépasse celle du Canada, ce à quoi s'ajoute l'annonce par la Réserve fédérale d'un ralentissement des baisses de taux en 2025. Alors que la baisse inattendue de 50 points de base du taux d'intérêt de la Fed a réduit l'écart de taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis, toute stabilisation du dollar canadien pourrait contribuer à atténuer les coûts des matériaux de construction importés. La disparité des taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis sera l'élément moteur du taux de change.
- **Incertitudes politiques et commerciales :** Les incertitudes politiques nationales et mondiales, notamment l'investiture du président américain, les renégociations en cours du CUSMA et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, créent un environnement difficile pour le commerce et l'investissement. Ces facteurs pourraient influencer la confiance du marché et perturber les chaînes d'approvisionnement, ce qui aurait un impact sur les perspectives du secteur de la construction.





Pour plus d'information sur ce rapport ou sur les travaux actuellement menés par l'ACC afin de résoudre ces problèmes, veuillez envoyer un courriel à Mario Baker, analyste principal de l'économie et de la politique de l'ACC, à l'adresse suivante : [mbaker@cca-acc.com](mailto:mbaker@cca-acc.com).



Association canadienne  
de la construction  
Services axés sur les  
pratiques exemplaire